

REPONSE AUX QUESTIONS DE L'ATELIER: TENUE DES INSTANCES A DISTANCES

VISIO Jeudi 11 février – 18h

- Lien activités autorisés ou non
- Tableau recap des outils visio (qu'ils nous consultent si besoin d'approfondir)
- FAQ tenir son AG
- Diapo
- Outil balotilo

De Franck Ripart à tout le monde: 06:05 PM

bonsoir, je devance la présentation : est-ce vrai qu'il existe une dérogation aux réunions dématérialisées jusqu'en avril 2021 ?

- Oui : Le [décret du 18 décembre 2020](#) est venu modifier et proroger celui du 10 avril 2020 pour adapter le fonctionnement de certaines instances délibératives au contexte créé par l'épidémie de Covid-19.
- Le décret autorise même si ce n'est pas inscrit dans vos statuts la mise en place d'instances associatives à distance jusqu'au 1^{er} avril 2021 (pour le moment), les mesures concernent :
- L'autorisation des assemblées « à huis clos »
 - L'extension et l'assouplissement du recours à la conférence téléphonique ou audiovisuelle
 - L'extension et l'assouplissement du recours à la consultation écrite, au vote par correspondance et au vote électronique

De Magalie Com com Lapalisse à tout le monde: 06:10 PM

une association de commerçants ?:

- L'activité économique : Une association qui développe des activités économiques : Une association exerce une activité économique ou lucrative dès lors qu'elle produit, transforme ou facture des produits ou des services, dans un secteur industriel, commercial, artisanal ou agricole.

Exemples :

- association organisant des [voyages](#),
- association organisant des activités sportives,
- association humanitaire organisant des kermesses, des bals, des ventes de charité, des dîners dansants ou non, pour se procurer des fonds.

De union musicale de lapalisse à tout le monde: 06:10 PM

1 salarié peut être considéré comme professionnel+

- Oui

De le relais de saint bonnet à tout le monde: 06:15 PM

Comptes arrêtés le 1 décembre 2020 les commissaires aux comptes ont examiné et approuvés comptes...je suis dans la situation cas 2. Je dois tenir l'ag quand ?

→ Avant le 31/05/21

De union musicale de lapalisse à tout le monde: 06:17 PM

notre ag devait se tenir le 29 janvier elle a été annulée .comment faire?

→ Possibilité de reporter dans l'année si vous n'êtes pas dans l'obligation de valider les comptes dans les 6 mois suivant la clôture comptable. À voir ce qui est indiqué dans vos statuts .

De Arnaud à tout le monde: 06:17 PM

Dans le cas d'une asso avec une centaine d'adhérents et plusieurs salariés, et donc avec un caractère pro, l'AG peut potentiellement rassembler pas mal de personnes, y a-t-il un nombre limite ? Si on la fait en extérieur les règles sont-elles différentes, plus souples ?

→ En attente de précision de la préfecture, consulté ce jour : 12/02/21

De Anne-Laure Valabrègue à tout le monde: 06:18 PM

Bonjour, pour notre association, peu d'adhérents ont accès à internet et lag d'octobre a été annulée Comment faire ?

→ Possibilité d'avoir recours à la consultation écrite (par voie postale) pour valider l'assemblée générale (même si cette condition n'est pas prévue dans vos statuts -> décret l'autorisant du 18/12/20

De CMS Bureau à tout le monde: 06:20 PM

une AG programmée en décembre 2020, l'AG peut être reportée jusqu'à quelle date ?

→ Si caractère obligatoire de faire valider dans les 6 mois après la clôture comptable – il faut compter les 6 mois après votre clôture comptable. Sinon vous reporter à vos statuts généralement vous avez 1 année pour faire votre AG à vérifier vos statuts !

De Gilles BOIREAU porteur du projet péniche à Moulins (03) "La Péniche d'abord" à tout le monde: 06:25 PM

Que se passerait-il si une AG programmée en visio n'obtient pas le quorum, faute de participants (difficulté avec les outils numériques,, mauvaise connexion,

→ Il n'y a pas d'allégement possible à ce jour sur les quorums. -> la consultation écrite peut être justifiée pour garantir la participation.

De AMICALE RETRAITES CREDIT AGRICOLE ALLIER à moi: (Message direct) 06:26 PM

L'organisation de l'AG jusqu'au 01/04 ne nécessite donc pas une modification des statuts

De moi à AMICALE RETRAITES CREDIT AGRICOLE ALLIER :: (Message direct) 06:28 PM

non, c'est un texte de loi qui vous permet des délais supplémentaires.

→ Ce que prévoit le décret du 18/12/20 c'est la possibilité de réaliser les AG en utilisant la consultation écrite ou la visio ou audio conférence jusqu'au 01/04/21. Mais les décrets ou ordonnances actuellement ne prévoient plus les reports.

De Magalie Com com Lapalisse à tout le monde: 06:27 PM

Est-il possible de réunir un ou plusieurs groupes de 6 personnes dans différentes salles pour suivre sur grand écran la visio (pour ceux non équipés en PC & visio) ?

→ Oui faut-il que les collectivités vous prêtent les salles. Mais il est aussi possible de mixer consultation écrite, et visio.

De Anne-Laure Valabrègue à tout le monde: 06:28 PM

Bonjour, pourriez-vous nous faire parvenir le diaporama complet ?

De moi à tout le monde: 06:28 PM

Oui, vous aurez le diaporama

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 06:29 PM

je prévois une AGE pour inclure dans les statuts la possibilité de fonctionner à l'avenir en distanciel si nécessaire.

→ Bonne idée, nous pouvons vous proposer une relecture globale de vos statuts.

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 06:29 PM

Suite : avant le 1er avril une consultation écrite ou mail est donc possible.

De Cirqu'en Bulle - Laurence Page - Présidente à tout le monde: 06:29 PM

Et si dans nos statuts si le quorum n'est pas atteint lor se

De union musicale de lapalisse à tout le monde: 06:29 PM

pour un renouvellement de bureau avec election de membre comment fait on?

→ Vous pouvez utiliser la consultation écrite ou le main levée lors de l'AG. Attention, bien prévoir en amont la possibilité de candidature des membres et suivre si elle existe la procédure de candidature des membres de l'association pour le bureau.

De Franck Ripart MDJ à tout le monde: 06:31 PM

Si la pandémie continue après le 1 er avril, est-on obligé de modifier les statuts ?

→ Je vous invite à inscrire cette éventualité dans vos statuts, cependant, si la pandémie continue, l'état prorogera les décrets en cours je pense.

De Cirqu'en Bulle - Laurence Page - Présidente à tout le monde: 06:32 PM

dans les statuts il est identifié que si le quorum n'est pas atteint la première fois on peut refaire une AG sans % de quorum peut on organiser l'AG ?

→ Oui mais attention, vous devez garantir d'avoir fait le nécessaire pour que la première AG soit possible ;

De Sébastien Lascaux - Mairie de Cressanges à tout le monde: 06:33 PM

Bonjour,

le décret du 29 décembre permet aux communes de mettre à disposition leurs ERP (art. 28) pour les assemblées délibérantes des collectivités et leurs groupements, et les réunions des personnes morales ayant un caractère obligatoire. Les associations sont des personnes morales, les communes peuvent donc mettre à disposition pour les CA, bureaux et AG à condition de respecter la jauge de 6 personnes ?

→ Les communes peuvent mettre à disposition des salles pour les réunions assemblées délibérantes des collectivités ou de leurs groupements, et des réunions des personnes morales ayant un caractère obligatoire; soit avec des salariés, au-delà pour moi des 6 personnes, cependant je m'interroge sur le caractère obligatoire de l'AG. Je suis en attente de la préfecture sur cette précision.

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 06:34 PM

Est-il possible de prévoir une AG en visio tout en complétant par un vote mail ou courrier pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de se connecter en visio.

→ Oui il est possible de mixer.

De Franck Ripart MDJ à tout le monde: 06:36 PM

Peut-on tenir une réunion mixte : présentielle et par visio ?

→ Oui

De AMICALE RETRAITES CREDIT AGRICOLE ALLIER à moi: (Message direct) 06:38 PM

Un même bulletin de vote peut-il comporter tous les choix du votant aux diverses résolutions ?

→ Vous pouvez organiser le bulletin de vote comme vous le souhaitez.

De le relais de saint bonnet à tout le monde: 06:39 PM

Est on obligé de mettre une enveloppe timbrée pour le retour des votes?

→ Il n'y a pas de précision à ce sujet. C'est donc au choix de l'association.

De Cédric Charbonnier CPVB club de Plongée de Vichy Bellerive à tout le monde: 06:50 PM

Le logiciel balotilo permet l'unicité du vote ?

→ Le logiciel balotilo permet de comptabiliser tous les votes. Vous n'avez plus qu'à consulter les résultats.

De Gilles BOIREAU porteur du projet péniche à Moulins (03) "La Péniche d'abord" à tout le monde: 06:51 PM

Peut-on aussi utiliser ces outils en dehors de l'AG ? pour d'autres moments

→ Bien sûr !

De Cédric Charbonnier CPVB club de Plongée de Vichy Bellerive à tout le monde: 06:51 PM

si je change d'ordinateur, puis je voter à nouveau ?

→ Non, l'envoi est nominatif à une adresse email.

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 06:51 PM

Cet outil est-il utilisable si des votants ont une procuration ? Nombre limite de participants ?

→ Pour les procurations, je pense qu'il faut indiquer plusieurs fois l'adresse mail de la personne mandaté pour qu'elle vote plusieurs fois.

De Floriane Morin à tout le monde: 06:54 PM

Comment comptabilise-t-on les présents si ils ne participent que par correspondance, sans se connecter à la visio ?

→ Il faut comptabiliser les retours par correspondance. 1 retour 1 une personne présente.

De Arnaud à tout le monde: 06:59 PM

Dans ce cas la seule chose qu'on envoie 15 jours après la convocation c'est le balotilo ?

→ Vous pouvez envoyer le balotilo soit en même temps de la convocation soit après pour que les personnes se connectent le jour de l'AG. Mais vous pouvez envoyer en même temps de que l'AG ce qui laisse le temps aux personnes de voter, et vous indiquer la clôture du sondage le jour de l'AG à minima une heure avant, comme ça vous pouvez consulter les résultats lors de l'AG.

De union musicale de lapalisse à tout le monde: 06:59 PM

pourrez vous nous envoyer par mail votre plaquette de presentation?

De Arnaud à tout le monde: 06:59 PM

(les 15 jours comme un délai de réflexion)

De Magalie Com com Lapalisse à tout le monde: 07:00 PM

outils de visioconférence : Lequel choisir ? conseils si grand nombre de personnes conviées ?

→ Joins au compte rendu un document de récap des outils de visio

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 07:01 PM

En cas de consultation écrite la date de l'AG ne sert donc qu'à délimiter les délais.

zoom payant ne peut être pris que pour 1 mois (14 € HT)

De Franck Ripart MDJ à tout le monde: 07:02 PM

Une idée des prix pr les versions payantes ?

→ Voir document joint.

De Cirqu'en Bulle - Laurence Page - Présidente à tout le monde: 07:02 PM

doit on faire une AG visio si on fait avec balotilo et si oui leur réponse compte t'il dans le quorum

→ Si vous utilisez balotilo, vous êtes sur une consultation écrite, vous n'êtes pas obligé de mixer visio / consultation écrite, par contre, cela veut dire que l'AG est à huis clos, soit mentionner les raisons du choix de la consultation écrite.

De le relais de saint bonnet à tout le monde: 07:03 PM

Il faut pour dépouiller 2 scrutateurs + président et ensuite PV et envoi donc aux adhérents de ce PV?

Me dire si OK Merci

→ Voir vos statuts s'il est indiqué des scrutateurs et un nombre ? et ce n'est pas obligatoire d'envoyer le PV d'AG aux membres sauf si indiqué dans vos statuts. Souvent le PV d'AG est validé lors de la prochaine AG.

De Floriane Morin à tout le monde: 07:09 PM

Comment gérer les différentes questions des membres?

→ Nous vous conseillons de nommer quelqu'un régulateur du tchat, n'hésitez pas à mobiliser plusieurs membres pour vous aider à gérer la visio. Pour une consultation écrite, si dans vos statuts il est possible de prendre des questions le jour de l'AG, il faut l'organiser en amont. Soit je vous invite à noter dans l'invitation / convocation à l'AG de transmettre les questions à l'association X jours avant de l'AG (pour vous permettre d'avoir le temps de préparer une réponse).

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 07:10 PM

Merci pour toutes ces informations clairement exposées.

De Gilles BOIREAU porteur du projet péniche à Moulins (03) "La Péniche d'abord" à tout le monde: 07:10 PM

Merci encore pour cette présentation très claire

De Anne-Laure Valabrègue à tout le monde: 07:10 PM

Merci beaucoup c'était clair et utile ! Bonne soirée !

De Franck Ripart MDJ à tout le monde: 07:10 PM

Merci pour la présentation et bonne soirée

De Retraite Sportive moulinoise à tout le monde: 07:11 PM

En cas de consultation écrite les scrutateurs peuvent ils être membres du comité directeur

→ Oui mais je vous invite aussi à le proposer à d'autres membres qui ne seraient pas candidats par exemple. C'est aussi un moyen d'investir des membres de votre association.

De mjarue@orange.fr à tout le monde: 07:12 PM

Dans le cadre d'interventions d'un salarié sportif de PSLA au sein de notre association; je suppose que nous sommes considérés comme employeurs

→ Consulter PSLA

De le relais de saint bonnet à tout le monde: 07:12 PM

Excellente initiative cette visio

De LAUMET à tout le monde: 07:13 PM

merci pour cette présentation, nous essaierons d'en faire bon usage. Bonne soirée à tous.

De demaret helene le cafournio Montvicq à tout le monde: 07:13 PM

si aucun délai pour l'AG n'est prévu dans les statuts peut-on attendre pour du présentiel autour de Juillet 2021

→ Oui mais attention à ne pas créer beaucoup de décalage.

De MAYER jean paul RETRAITE SPORTIVE LAVAUT à moi: (Message direct) 07:13 PM

merci pour votre présentation. Nous envoyez-vous votre exposé?...merci

De mjarue@orange.fr à tout le monde: 07:13 PM

merci de votre présentation et merci de votre réponse

De association l'embellie à tout le monde: 07:13 PM

merci pour votre présentation bonne soirée

De CMS Bureau à tout le monde: 07:13 PM

Merci pour tous ces renseignements très utiles

De moi à MAYER jean paul RETRAITE SPORTIVE LAVAUT :: (Message direct) 07:13 PM

oui vous recevrez le diapo

De AMICALE RETRAITES CREDIT AGRICOLE ALLIER à moi: (Message direct) 07:14 PM

Merci à toutes les deux pour votre intervention. Bonne soirée à tous

